

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2025, vous permettre de prendre connaissance des rapports de vos Commissaires aux Comptes et de décider de l'affectation du résultat.

Nous vous donnons d'abord quelques informations relatives au contexte économique dans lequel évolue SIPH et sur les faits marquants de l'exercice 2025.

FAITS MARQUANTS ET PERSPECTIVES

FAITS MARQUANTS

► Productions

En 2025, la production agricole augmente légèrement et se stabilise à 90,2kt par rapport à 2024 83kt. Cette augmentation se retrouve sur chacune des filiales de SIPH, traduisant les effets du renouvellement progressif des surfaces par des variétés plus performantes et des plantings de meilleure qualité, mais traduisant aussi les efforts d'optimisation des méthodes d'exploitation.

La production industrielle reste stable à 400 KT contre 370 KT à fin 2024 : cette légère augmentation s'inscrit dans la continuité de la mise en service de Loeth.

A noter un élargissement du portefeuille clients, par l'homologation de nouveaux grands clients pneumatiques, permettant ainsi une augmentation des contrats long terme, et une amélioration des prix de ventes, qui auront un effet sensible à l'avenir.

► Équilibres financiers 2025

En 2025 les volumes vendus augmentent de 9% par rapport à 2024, avec un prix moyen de vente de 1,70 €/Kg, Avec un niveau de 710 millions d'Euros, le chiffre d'affaires augmente de 17 % par rapport à 2024.

L'année 2025 a été influencée par un environnement de marché volatil, marqué par les fluctuations des prix du caoutchouc et la pression sur les marges. Les tensions socio-politiques, ont également impacté les activités opérationnelles, entraînant des perturbations logistiques et une hausse de certains coûts. Malgré ce contexte, le Groupe a maintenu une gestion prudente de la trésorerie et un suivi rigoureux de ses engagements financiers.

SAPH reste la principale société contributrice au résultat, mais l'ensemble des sociétés, à l'exception de CRC retrouve une rentabilité nette fortement positive.

Le résultat net consolidé du Groupe diminue de 34% soit 49,7 millions d'euros contre 75,5 millions en 2024.

La capacité d'autofinancement, à 130 millions d'euros (avant IS) est en progression (+3 millions d'Euros). Un BFR de 7 millions d'Euros et le paiement de l'IS de 25 millions d'Euros l'activité génère un cash-flow de 96 millions d'Euros contre 45 millions en 2024.

Le programme d'investissement de 43 M€ a vu s'achever l'investissement de Loeth pour l'essentiel et les efforts constants de renouvellement de plantation ainsi qu'une extension du projet Loeth 1.5.

Après une distribution totale de 11M€ de dividendes pour le groupe, le remboursement de 21 M€ de financements court et long terme, la trésorerie se retrouve à 23M€ ;

La dette nette du groupe, y compris les passifs locatifs, s'élève à 90 millions d'Euros contre 115 millions d'Euros en 2024. Elle représente 22% des fonds propres contre 32% en 2024. Cette dette nette représente 1 année d'EBITDA contre 0,97 année en 2024.

PERSPECTIVES

► Marché

Le marché mondial du caoutchouc naturel devrait enregistrer un déficit important en 2025, la production mondiale (≈ 14,9 M tonnes) étant inférieure à la demande (≈ 15,6 M tonnes)

En 2025, le marché du caoutchouc reste globalement tendu, porté par une demande mondiale toujours dynamique, notamment dans l'automobile et les biens industriels.

Par rapport à 2024, la demande progresse plus vite que l'offre, ce qui entretient une pression haussière sur les prix. La production de caoutchouc naturel demeure contrainte dans plusieurs pays asiatiques en raison de facteurs climatiques et de rendements irréguliers.

En 2024, la situation était déjà serrée, mais l'équilibre offre-demande était un peu moins dégradé.

Les producteurs africains gagnent en importance, sans encore compenser pleinement les faiblesses asiatiques. Les prix restent donc fermement orientés en 2025, après la hausse amorcée fin 2024.

Le caoutchouc synthétique progresse, mais ne remplace pas totalement le naturel pour les pneus.

Les industriels cherchent davantage à sécuriser leurs approvisionnements. La volatilité climatique et logistique reste un risque clé. Globalement, 2025 prolonge et accentue les tensions observées en 2024.

► Développement et financement

SIPH a poursuivi son programme d'investissements industriels en 2025, notamment en finalisant son usine de Loeth.

Pour l'activité agricole, SIPH a continué le renouvellement des anciennes plantations.

En 2025, SIPH a poursuivi ses investissements sociaux (constructions et entretiens de logements), afin de respecter ses engagements dans ce domaine.

SIPH entend maintenir ses investissements stratégiques pour disposer de tous les atouts nécessaires en vue d'une reprise durable du marché.

A cet effet, le programme d'investissement de SIPH correspond à sa stratégie et a représenté 47 Millions d'Euros en 2025 avec l'acquisition des titres SCASO, contre 29 Millions d'Euros en 2024 qui comprenait l'usine de Loeth. En 2026 le programme d'investissement restera stable avec 46 Millions d'Euros

Ces investissements seront assurés par les fonds propres et, en cas de besoin, par l'emprunt.

Avec un taux d'endettement sur fonds propres de 22 % contre 32% fin 2024, le Groupe dispose d'une capacité d'endettement suffisante pour mener à bien sa stratégie de développement.

► Actionnariat

La société SIFCA détient 60,74% des actions depuis 2024. L'autre actionnaire, la Compagnie Financière Michelin en détient 39,26%.

EVENEMENTS POST CLOTURE

A la date de rédaction de ce rapport, aucun événement significatif n'est survenu qui pourrait impacter significativement les comptes tels qu'ils sont présentés, ou remettre en cause partiellement ou totalement l'exploitation du Groupe SIPH.

LE MARCHE EN 2025

La production mondiale de caoutchouc naturel :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le marché mondial du caoutchouc naturel a évolué dans un contexte de tension persistante entre l'offre et la demande.

Selon les données publiées par l'Association of Natural Rubber Producing Countries (ANRPC), la production mondiale de caoutchouc naturel en 2025 est estimée à environ 14,9 millions de tonnes, en légère progression par rapport à 2024. Toutefois, cette augmentation demeure insuffisante pour couvrir une demande mondiale estimée à environ 15,6 millions de tonnes, générant un déficit structurel d'environ 0,7 million de tonnes, pour la cinquième année consécutive.

La production reste concentrée principalement en Asie du Sud-Est (Thaïlande, Indonésie, Vietnam), tandis que l'Afrique de l'Ouest, notamment la Côte d'Ivoire, continue de consolider sa position parmi les principaux producteurs mondiaux. La croissance de la demande demeure soutenue par l'industrie pneumatique, portée par le dynamisme du secteur automobile, y compris le développement des véhicules électriques, ainsi que par les secteurs industriel et médical.

Dans ce contexte, les cours internationaux du caoutchouc naturel sont restés globalement soutenus sur l'exercice 2025, bénéficiant d'un environnement d'offre contrainte et d'une demande résiliente. Cette situation a contribué à maintenir un niveau de prix favorable pour les producteurs, tout en accentuant la volatilité liée aux conditions climatiques, aux coûts logistiques et aux évolutions macroéconomiques.

À la date d'arrêté des comptes, le Groupe considère que ces conditions de marché n'entraînent pas d'incertitude significative susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation, mais constituent un facteur clé d'appréciation des hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs liés à l'activité caoutchouc naturel.

La consommation mondiale de caoutchouc naturel :

En 2025, la consommation mondiale de caoutchouc naturel continue de croître, portée par la demande des secteurs automobile, industriel et des biens consommables, malgré des fluctuations régionales.

Les données du marché indiquent une hausse globale d'environ +1,3 % à +1,5 % de la consommation par rapport à 2024, atteignant près de 15,55–15,6 millions de tonnes.

Cette croissance de la demande surpasse nettement l'augmentation de la production mondiale, ce qui contribue à maintenir un déficit offre-demande structurel.

Les principaux moteurs de cette consommation restent la production de pneumatiques (≈ 70 % de l'usage total) et les industries manufacturières.

Des marchés comme la Chine et l'Inde affichent des augmentations significatives, stimulés par l'essor de leurs industries automobiles et infrastructurelles. Dans certaines régions, la consommation peut fluctuer selon les cycles économiques et marchés spécifiques, mais la tendance générale reste orientée à la hausse.

Le déséquilibre entre demande croissante et production limitée soutient les prix mondiaux du caoutchouc.

Dans ce contexte mondial tendu, la Côte d'Ivoire, tout en restant un producteur émergent, contribue également à l'approvisionnement et peut voir une augmentation de ses exportations vers les grands marchés consommateurs.

Cette dynamique souligne l'importance stratégique de renforcer la production et les chaînes d'approvisionnement locales pour répondre à la demande croissante.

Évolution du SICOM 20

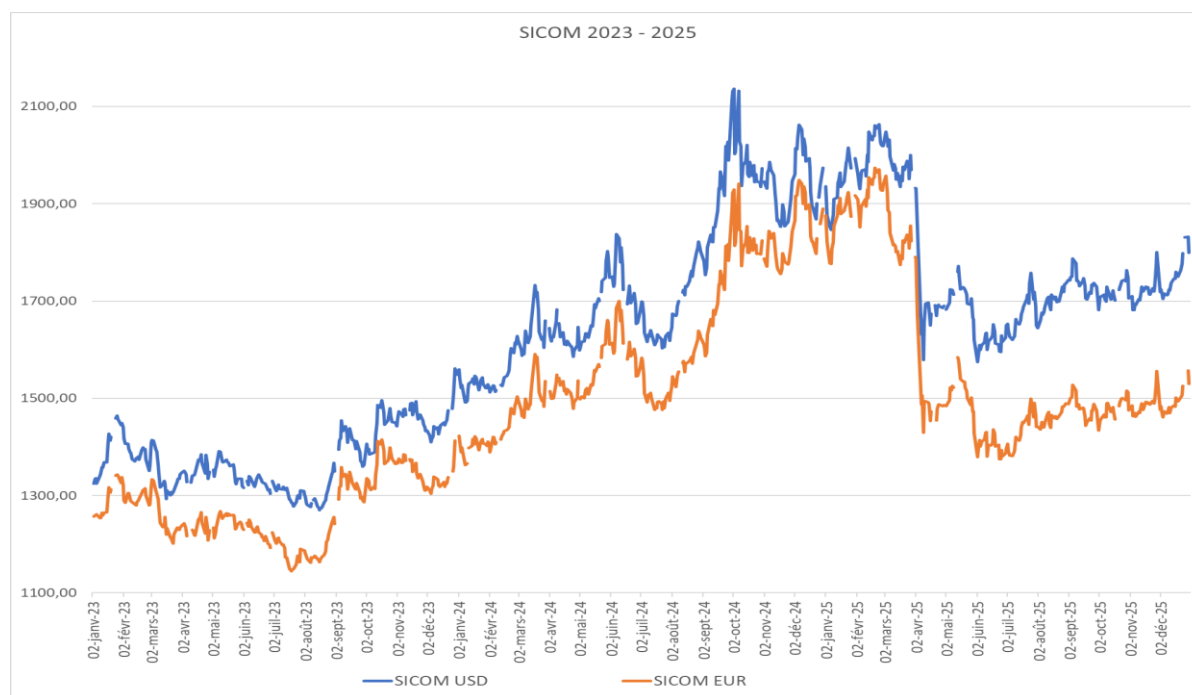
En 2025, le prix du caoutchouc sur le marché international a fluctué, montrant des variations entre les bourses asiatiques, avec des sommets soutenus par la demande automobile, mais aussi des baisses techniques, oscillant autour de 1,85 à 1,99 \$ le kg (TSR 20), tout en ayant des prix locaux comme en Côte d'Ivoire autour de 340-450 FCFA/kg, reflétant une tendance générale de hausses jusqu'en 2026, malgré des corrections de marché.

Les données de marché montrent que cette hausse a continué au début de 2026, avec les prix moyens s'établissant autour de 1,68 USD/kg au premier trimestre.

Sur l'année 2025, les contrats SICOM ont globalement montré une volatilité marquée, reflétant les dynamiques d'offre et de demande : tensions sur les stocks physiques, reprise de la demande manufacturière et incertitudes climatiques.

Malgré ces fluctuations, les perspectives prix restent globalement soutenues, car les fondamentaux du marché (demande automobile, déficits structurels) continuent de soutenir les cours.

EVOLUTION DU SICOM 20 *En USD/kg et en équivalent €/kg*



ANALYSE DE L'ACTIVITE

1°) PRODUCTION 2025 : LE GROUPE SIPH POURSUIT SA PROGRESSION ET CONSOLIDE SA POSITION DE LEADER DE LA PRODUCTION AFRICAINE

Production exercice 2025 en T	SAPH	GREL	RENL	CRC	Total SIPH
Production Industrielle	35 200	22 626	27 465	4 943	90 234
Achats pour la filiale	276 173	34 046	10 979	57	321 256
Total	311 373	56 672	38 444	5 000	411 489
% achats	89%	60%	29%	1%	78%

Production exercice 2024 en T	SAPH	GREL	RENL	CRC	Total SIPH
Production MP	34 345	21 580	22 230	4 891	83 046
Achats pour la filiale	255 673	38 952	4 613	114	299 352
Total	290 018	60 532	26 843	5 005	382 398
% achats	88%	64%	17%	2%	78%

En 2025, la production agricole augmente légèrement et atteint 90 milliers de tonnes.

Grâce à une augmentation de la production usinée, les achats ont progressé de 22KT soit +7,3%.

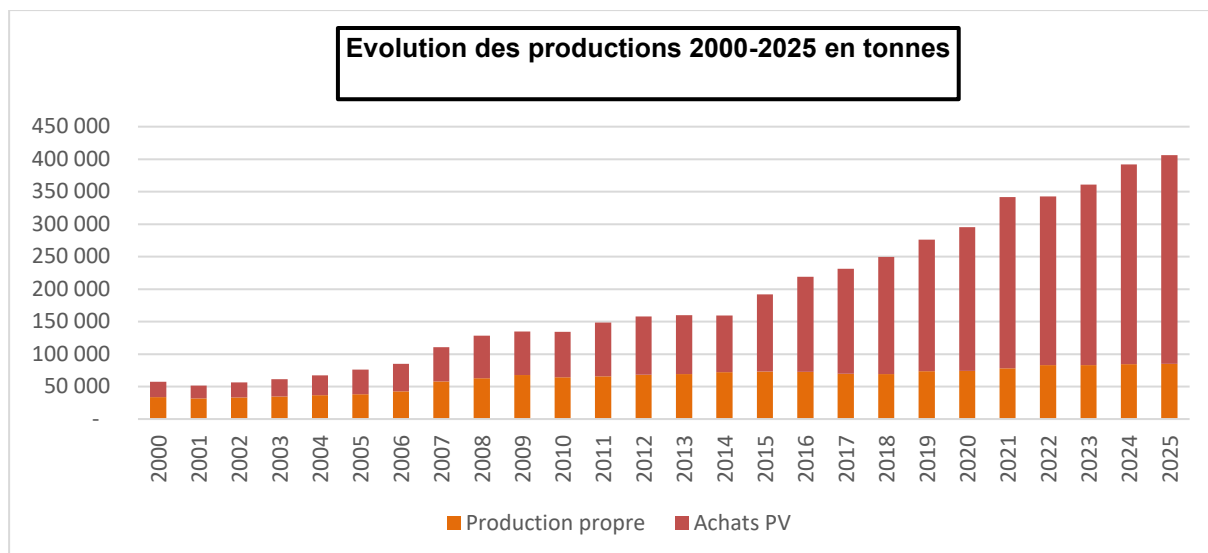
- Sur SAPH, l'ouverture de Loeth malgré les difficultés de démarrage a entraîné une augmentation des achats de près de 8%
- Sur GREL, les achats constituent le volet le plus difficile de l'activité. La concurrence des exportateurs de fonds de tasse et la mise en place tardive d'une fiscalité contraignante (vis à vis des exports de MP) n'a pas permis à GREL d'acheter les volumes souhaités.
- Sur RENL, la mise en place d'un réseau d'achat porte ses fruits et permet une augmentation de la production usinée grâce à l'augmentation des capacités industrielles.
- CRC ne bénéficie pas d'un environnement favorable à son développement, et les achats locaux restent faibles.

La part des achats dans la production totale du Groupe SIPH reste pratiquement inchangée par rapport à 2024, et s'établit à 78 % des approvisionnements en matières premières.

La production du Groupe a été multipliée par 2,7 depuis 2010, et par 6,6 depuis 2000 :

SIPH recueille les fruits de son action de promotion de l'hévéaculture paysanne, et accompagne la croissance des planteurs grâce à ses investissements industriels.

Même si la croissance des productions agricoles propres du Groupe a été plus modeste ces 10 dernières années, en raison des besoins de renouvellement des anciennes parcelles, la production agricole du Groupe a été multipliée par 2,5 depuis 2000. Cette croissance a résulté à la fois de croissance externe avec les acquisitions de SAIBE et RENL, ainsi que d'extensions de surfaces au Ghana et au Nigéria.



Avec une production de 400 milliers de tonnes, le groupe SIFCA, au travers de SIPH, représente 17% de la production africaine, confirmant sa position de leader du caoutchouc en Afrique.

SIPH réalise en 2025 un chiffre d'affaires caoutchouc de 686 millions €, en hausse de 17% par rapport à l'exercice 2024. Les volumes vendus augmentent 9%, tandis que le prix moyen de vente, de 1,70 €/kg

En intégrant les activités connexes, le chiffre d'affaires total consolidé du sous-groupe SIPH ressort à 710 millions d'euros contre 605 millions d'euros en 2024.

Le prix d'achat de la matière première étant corrélé au SICOM 20, SIPH fixe le prix de ses ventes de façon à sécuriser ses marges. Les marges sur les stocks de matières premières et de produits finis sont ainsi garanties par le portefeuille physique devant s'exécuter dans les deux ou trois mois, et également par le portefeuille des ventes de couverture à terme.

La corrélation entre prix de vente moyen des ventes constaté dans le chiffre d'affaires et les cours du marché s'effectue ainsi avec un décalage de quelques mois.

Grace à des augmentations de capacité, la production devrait atteindre 574 milliers de tonnes à l'horizon à 5 ans (2028)

- Avec l'effort de renouvellement et d'extension des cultures, la production propre atteindra 89 milliers de tonnes en 2028, et 111 milliers de tonnes en 2035.
- Portés par le dynamisme des planteurs, et grâce aux augmentations de capacité industrielle, les achats devraient atteindre 400 milliers de tonnes en 2028 (ou davantage si d'autres augmentations/capacité de capacité industrielle étaient décidées dans cet intervalle).

HECTARES PLANTES EN HEVEAS & PALMIERS

	SAPH	GREL	RENL	CRC	TOTAL
Matures	18,087	12,991	12,762	4,112	47,951
Immatures	4,144	2,583	2,562	712	10,001
Superficies Hévéa	22,231	15,574	15,324	4,824	57,953

Superficies Palmier	2,511	245		679	3,435
---------------------	-------	-----	--	-----	-------

Superficies Totales	24,743	15,818	15,324	5,503	61,388
---------------------	--------	--------	--------	-------	--------

INFORMATIONS SUR LES FILIALES

1°) SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

CÔTE D'IVOIRE		
Monnaie	CFA (Monnaie locale)	1 € = 655,957 CFA
Capital	14 593 millions CFA	Composé de 25 558 005 actions de 571 CFA de nominal
Participation SIPH	68,22 %	
Activité	Plantations d'hévéas, usines de transformation de caoutchouc	

► Activité

Les superficies de SAPH dédiées à l'hévéa sont de 22 231 hectares à fin 2025, dont 4 144 Ha de jeunes plantations immatures et de préparation de terrain.

Les surfaces dédiées au palmier à huile sont de 2 511 Ha. 96% de cette superficie est maintenant mature.

En 2025, la production propre de SAPH s'est élevée à 35,2 milliers de tonnes (en hausse de +2,5%), et les achats à 276 milliers de tonnes (en hausse de 8%) par rapport à N-1 grâce au démarrage de la nouvelle usine de Soubré. Malgré les difficultés de démarrage de cette nouvelle usine et les problèmes logistiques qui ont entraîné une saturation des espaces de stockage des produits finis, la production usinée augmente atteint 309 milliers de tonnes soit 10% de hausse par rapport à 2024.

L'amélioration de la qualité, et une meilleure planification de la production, et donc des ventes, permet de fournir les grades de produits finis les plus recherchés par l'industrie pneumatique.

Avec une production d'environ 1,8 million de tonnes, quasiment stable en 2025, la Côte d'Ivoire garde le leadership africain du caoutchouc naturel et reste le 3^{ème} producteur mondial. La Côte d'Ivoire a généré cette croissance grâce au dynamisme des planteurs indépendants, fortement appuyés par les sociétés agro-industrielles. Les capacités industrielles ivoiriennes installées sont en forte croissance, et permettent maintenant d'usiner localement la totalité des volumes. Les exports de fonds de tasses sont maintenant interdits, même s'ils continuent à un niveau marginal. La compétition sur les achats de caoutchouc s'intensifie graduellement, alors que de nouvelles usines continuent à apparaître.

SAPH conserve sa position de premier acheteur de caoutchouc de Côte d'Ivoire, et consolide sa place de leader sur son marché. La proportion des caoutchoucs achetés est très nettement prépondérante dans la production de SAPH : les achats, qui représentaient moins de 50% de la production SAPH en 2000, constituent désormais 89% de la production totale de matières premières.

Cette évolution induit une gestion rigoureuse du risque de volatilité : Le prix d'achat de la matière première étant corrélé au cours, SAPH fixe le prix de ses ventes de façon à sécuriser ses marges.

A noter que, avec 2 511 hectares de palmier en production, SAPH a produit 34.2 milliers de tonnes de régime, apportant une contribution positive au résultat, alors que les cours du CPO ont été particulièrement élevés sur 2025 (bien que plafonnés par les autorités locales) :

► Perspectives :

Les principaux objectifs à court et moyen terme de SAPH restent inchangés :

- Continuer le contrôle de ses coûts et l'optimisation de la performance afin de réduire le prix de revient des caoutchoucs ;
- Poursuivre l'augmentation de ses capacités industrielles pour consolider sa position sur la Côte d'Ivoire, et s'adapter aux exigences de qualité de ses clients ;

- Maintenir son programme de renouvellement des anciennes parcelles, en améliorant constamment la qualité des plantings, et le potentiel du matériel végétal.

2°) GHANA RUBBER ESTATES LTD (GREL)

GHANA		
Monnaie	CEDI (Monnaie locale)	1 € = 12,27 cedis au 31/12/2025
Capital	32 236 033 €	Composé de 1 667 actions
Participation SIPH	64,25 %	
Activité	Plantations d'hévéas, usine de transformation de caoutchouc, création et encadrement de projets de développement villageois (Hévéas)	

► Activité et perspectives

Les superficies dédiées à l'hévéa sont de 15 574 Ha, dont 12 991 Ha en saignée, auxquels s'ajoutent 2 583 Ha de cultures immatures et en préparation de terrain.

La production propre de GREL, qui stagnait à moins de 10 000 tonnes/an de 2000 à 2010, est de 22,7 milliers de tonnes en 2025 (en hausse de + 5% par rapport à 2024) malgré les difficultés à trouver la main d'œuvre et les impacts climatiques. Avec les mises en saignée des nouveaux terrains plantés ces dernières années, la production devrait croître jusqu'à atteindre 23 000 tonnes en 2026.

La poursuite de la croissance de surfaces agricoles en propre reste la stratégie, les acquisitions de terrains pour ces extensions restent dépendantes des opportunités.

A cause de la forte concurrence des exports de matière première vers l'Asie et de l'arrêt des exports de fonds de tasse de Côte d'Ivoire vers le Ghana, suite à leur interdiction, le volume de matières première acheté par GREL connaît un recul significatif (34 KT en 2025 contre 38,9 KT en 2024). La mise en place d'une politique d'achat agressive n'a pas permis d'acheter les volumes souhaités.

Les usines de GREL maintiennent une bonne performance opérationnelle, avec un léger recul de la production de 5,8KT passant de 61KT en 2024 à 55 KT en 2025 en lien avec la disponibilité de matière première.

► Développement :

Au niveau des achats de MP, GREL doit faire face à une concurrence accrue, avec 3 usines concurrentes en place et 3 usines en construction ainsi qu'aux exports de caoutchouc non-usiné. La mise en place de la régulation du secteur est espérée. Dans ce contexte il est difficile de maintenir les parts de marché.

Le déploiement de centres d'achat externes et d'accès aux équipements de saignée (total de 5 centres) ainsi que la poursuite de l'assistance technique restent les bases pour maintenir les relations avec les planteurs. La mise en œuvre de la législation EUDR doit permettre à GREL d'avoir un avantage concurrentiel pour maintenir et faire progresser ces parts de marché.

3°) NIGERIA (RENL)

NIGERIA		
Monnaie	NAIRA (Monnaie locale)	1 € : 1 687,2882 Nairas au 31/12/2025
Capital	491 875 000 Nairas	Composé de 491 875 000 actions de 1 NGN de nominal
Participation SIPH	70,32%	
Activité	Plantations d'hévéas, usine de transformation de caoutchouc	

► Activité :

Fin 2025, les superficies dédiées à l'hévéa représentaient 15 324 Ha dont 12 762 ha en saignée auxquels s'ajoutent 2 562 Ha de cultures immatures.

Sur 2025, la production propre connaît une hausse avec 27,5 milliers de tonnes produite contre 22.2 KT en 2024 (+24 %). Ce niveau de production agricole devrait rester assez stable dans les 10 prochaines années, car les mises en exploitation des nouvelles extensions compenseront les renouvellements des parcelles arrivant en fin de vie.

La mise en place d'un réseau d'achat de matières premières en 2024 a porté ses fruits en 2025. Les achats ont ainsi augmenté de 138% pour atteindre 11 milliers de tonnes. L'augmentation de capacité industrielle prévue fin 2025 devrait permettre d'augmenter encore les volumes achetés dans les années à venir.

Le niveau de qualité du caoutchouc usiné est élevé, permettant des ventes essentiellement en grades nobles.

Les difficultés d'accès au port de Lagos (en travaux), qui s'ajoutent à la crise logistique mondiale, ont été surmontées.

4°) CAVALLA RUBBER CORPORATION (CRC)

LIBERIA		
Monnaie	Dollar Libérien (Monnaie locale)	1 € : La monnaie locale n'est utilisée dans aucune transaction
Capital	78.978.958 USD (En monnaie fonctionnelle)	Composé de 78.978.958 actions de 1 USD de nominal
Participation SIPH	100,00 %	
Activité	Plantations d'hévéas, usine de transformation de caoutchouc	

Localisé au sud-est du Liberia, à la frontière avec la Côte d'Ivoire, CRC a amorcé le développement de nouvelles surfaces, dispose d'un verger ancien, et d'un important potentiel d'extension.

Fin 2025, 4 824 Ha sont dédiés à l'hévéaculture, dont 712 Ha d'immatures ou en préparation de terrain.

CRC exploite également 679 Ha de palmiers.

La production de caoutchouc est de 4,8 milliers de tonnes (contre 4 milliers de tonnes en 2020), sous l'effet de la mise en saignée des jeunes parcelles, qui compensent la baisse de production des vieilles plantations. La relance de la production sera longue et progressive car issue d'extensions puis de replantations, mais pourrait confirmer à terme tout son potentiel.

L'accentuation du bas de cycle ayant pesé sur les ressources de SIPH, le programme initial de développement avait été suspendu pour s'adapter à ce contexte, mais les plantings ont redémarré en 2020 jusqu'en 2024 pour 210 ha pour ensuite être suspendu en 2025.

Les perspectives de CRC sont donc de poursuivre son programme de planting, et d'optimiser son usine de transformation en complétant sa production propre par des achats de matières premières, voire d'augmenter sa production de Palmier au détriment de l'Hévéa. L'interdiction d'exporter n'a pas rendu possible les imports et CRC a dû se limiter à l'usinage de sa propre production. CRC tente de mettre en place un réseau d'achat local qui pourrait permettre d'augmenter la production industrielle 2025.

L'ouverture, en 2021, de l'huilerie du groupe Sifca à proximité de CRC permet une meilleure valorisation de la production de régimes de palme. Mais en raison de multiples difficultés (manque de transporteurs, difficultés de trésorerie pour payer les sous-traitants, délabrement des pistes d'accès, manque de fertilisation), les objectifs n'ont pas pu être atteints.

Le Libéria représente un potentiel de croissance pour la production long terme du Groupe et une opportunité de diversification géographique, dans une région très proche des activités de la SAPH en Côte d'Ivoire.

5°) AUTRES ACTIVITES

En dehors des ventes de caoutchouc, SIPH intervient dans :

- Des activités connexes au caoutchouc (*ventes de services et de plants aux producteurs extérieurs notamment*) et prestations de services et d'assistance technique aux planteurs, annexes au caoutchouc ;
- La commercialisation de produits agricoles (*sous-produits de l'activité caoutchouc : bois d'hévéas, plants d'hévéas...*) ;
- La production de régimes de palme, qui a débuté en 2017 à SAPH, et atteindra prochainement sa pleine maturité, à SAPH, CRC, et GREL.
- L'exportation de matériel et de produits agro-industriels (désignée « General Trade ») ;

Le chiffre d'affaires correspondant à ces autres activités est présenté en « autres ventes » dans les comptes consolidés, et s'élève à 25.9 millions d'euros en 2025, contre 20.6 millions d'euros en 2024.

Les activités autres que le caoutchouc sont encore accessoires à l'activité principale mais la contribution du palmier tend à se renforcer.

GESTION DES RISQUES

Les risques et les moyens de gestion et de contrôle mis en œuvre par SIPH sont décrits en détail dans l'annexe des comptes consolidés à la note 30.

DEVELOPPEMENT DURABLE

SIPH publie les informations à caractère extra financier, en application de la Loi dite « Grenelle II » (*Art L225-102-1 & R.225-104 C. Com, 225 de la loi du 12 juillet 2010, 12 de la loi 22 mars 2012 et 1&2 du décret*).

► Engagement de SIPH dans la plateforme GSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber)
Un caoutchouc naturel durable, tel est l'enjeu principal de la plateforme Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR), lancée en novembre 2017 et dont SIPH est membre fondateur dans la catégorie Producteurs, Transformateurs et Négociants.

Chargée d'améliorer la performance socio-économique et environnementale de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel, GPSNR est le fruit d'une réflexion qui regroupe tous les acteurs de la filière : les constructeurs automobiles, les fabricants de pneus et autres utilisateurs de caoutchouc, les processeurs (premiers transformateurs), les constructeurs automobiles, les planteurs villageois et les ONG.

<https://sustainablenaturalrubber.org>

► Engagement des actionnaires de référence de SIPH

Les actionnaires de référence de SIPH (SIFCA & MICHELIN) partagent les mêmes convictions en matière de Responsabilité sociale, environnementale et sociétale.

SIPH bénéficie des expériences de SIFCA et de Michelin en matière de RSE, dans le cadre de leurs assistances techniques. La Politique RSE de SIPH et son déploiement sont pilotés et mis en œuvre avec l'appui de la Direction du Développement Durable de SIFCA.

La Politique de Durabilité de SIPH est celle du Groupe SIFCA :

POLITIQUE DE DURABILITE

A la fois défi et opportunité, la durabilité suscite un intérêt stratégique pour les entreprises qui se tournent vers des modèles économiques plus viables. S'en approprier constitue un véritable levier stratégique d'engagement dans la production et la consommation durable.

La durabilité s'impose alors dans la plupart des secteurs en réponse aux évolutions des contextes environnementaux, socioéconomiques et communautaires. Le Groupe SIFCA est particulièrement concerné car nous contribuons par l'adaptation de notre activité, aux nouveaux défis liés à la Durabilité. Le Groupe SIFCA entend dès lors valoriser son leadership en matière de Durabilité afin d'innover dans les réponses aux attentes de ses parties prenantes.

Pour ce faire, le Groupe s'engage à travers quatre axes stratégiques :

- **Gouvernance et Éthique**
- **Emploi et Conditions de travail**
- **Préservation de l'environnement**
- **Communauté et innovation sociétale,**

A :

- Promouvoir une gouvernance d'entreprise basée sur les valeurs de responsabilité, éthique et de qualité.
- Assurer les conditions de travail de tous les travailleurs, y compris les travailleurs contractuels, temporaires.
- Respecter les droits des Communautés Locales et Autochtones.
- Lutter contre le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination et le harcèlement sous toutes ses formes au sein de nos filiales et dans notre chaîne d'approvisionnement,
- Contribuer à la protection des zones à haut stock de carbone (HCS) et à haute valeur de conservation (HCV) dans notre chaîne d'approvisionnement,
- Promouvoir une agriculture et une industrie propre et durable au sein de toutes les entités du Groupe.
- Adopter des mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.
- Prévenir et réduire les impacts négatifs de nos activités sur l'environnement.

Cette politique de gestion responsable s'applique, sans exception, à :

- Toutes les opérations du Groupe SIFCA, à travers toutes les usines de transformation et les plantations de ses filiales, ainsi que dans ses différentes participations ;
- Tous les fournisseurs et sous-traitants avec lesquels nous entretenons une relation commerciale, notamment l'achat de matières premières.

Le Groupe SIPH, qui représente le Pôle Caoutchouc du Groupe SIFCA, décline cette politique de durabilité sur des axes plus spécifiques à son activité caoutchouc, par une « Politique du Caoutchouc Naturel Durable » :

POLITIQUE DU CAOUTCHOUC NATUREL DURABLE

Introduction :

MISSION : Offrir au marché le caoutchouc dont il a besoin, en contribuant au développement économique et social par l'optimisation des surfaces exploitées, et par la promotion de l'hévéaculture privée et villageoise.

VALEURS : RESPONSABILITÉ, ÉTHIQUE, QUALITÉ.

VISION SIPH : Faire de SIPH une référence mondiale en termes de gouvernance responsable et de performance opérationnelle. Maintenir une croissance soutenue et équilibrée entre l'activité agricole et l'activité industrielle

La Mission, les Valeurs, et la Vision de SIPH établissent clairement sa Politique de Caoutchouc Naturel Durable, montrant que les bases de sa stratégie reposent sur la Durabilité.

Les axes stratégiques et Plans d'action mettent en œuvre ces principes de durabilité dans la production, la transformation, et la commercialisation du caoutchouc naturel.

SIPH s'engage à donner la priorité à la satisfaction des parties prenantes, c'est-à-dire les clients, employés, partenaires, actionnaires, communautés, gouvernements, ainsi que les autres parties prenantes concernées.

SIPH, spécialiste du caoutchouc naturel, assume sa responsabilité sociale et environnementale dans toutes ses activités. Afin d'assurer un approvisionnement continu et durable en caoutchouc naturel, SIPH considère qu'il est fondamental de prendre en compte non seulement la qualité, le coût et le délai de livraison, mais aussi l'environnement et les droits de l'homme, faisant ainsi du caoutchouc naturel une ressource durable.

Fort de ces principes, SIPH a été un membre fondateur de la Plateforme mondiale pour le caoutchouc naturel durable (GPSNR) mise en place par le World Business Council for Sustainable Development

(WBCSD) en novembre 2017. SIPH a contribué à élaborer les objectifs communs, et concentre ses efforts sur le respect de ces objectifs

Afin d'assurer une chaîne d'approvisionnement en caoutchouc naturel durable, il est vital de parvenir à la compréhension et à la coopération avec cette chaîne d'approvisionnement, y compris les plantations industrielles, les planteurs privés, les fournisseurs intermédiaires de matières premières et transformateurs de caoutchouc naturel.

En conséquence, SIPH a défini des axes de collaboration avec les fournisseurs, sous la forme d'une Politique Caoutchouc Naturel Durable. Sur la base de cette politique, SIPH continuera à communiquer activement et à travailler sur des initiatives avec un large éventail de parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, des partenaires commerciaux, des associations industrielles, des ONG et des experts du secteur.

Cadre de la politique du caoutchouc naturel durable de SIPH, autour de 6 thématiques :

1. Zéro déforestation et considérations environnementales (réduction de l'empreinte écologique de SIPH).
2. Respecter les droits de l'homme.
3. Assurer une conformité réglementaire totale.
4. Améliorer la transparence et de la traçabilité.
5. Améliorer les rendements agricoles (soutien de la chaîne d'approvisionnement en amont du caoutchouc naturel).
6. Promouvoir les conditions de santé et de sécurité.

Ces 6 thématiques sont développées dans la Politique de Caoutchouc Naturel Durable, disponible sur le site SIPH.



SIPH s'engage à décliner ses principes de durabilité sur l'ensemble de ses pratiques. Ceux-ci démontrent la conviction que l'amélioration du contexte social et environnemental est la condition d'une performance économique durable.

Plus particulièrement, le développement du capital humain est essentiel pour l'amélioration des programmes de Responsabilité Sociale.

La stratégie du Groupe s'appuie tout spécialement sur le développement et l'accompagnement des plantations indépendantes. Assurer une croissance harmonieuse entre l'agro-industrie et les planteurs indépendants est un enjeu majeur pour SIPH et un fantastique levier de développement économique pour les pays d'Afrique de l'Ouest. Le Groupe veille non seulement à gérer de manière optimale les impacts de ses activités sur l'ensemble de ses parties prenantes, mais également à transformer ceux-ci en opportunités de développement de l'entreprise.

Notons que les plantations sont un puits de carbone, puisque les arbres synthétisent le CO₂ atmosphérique pour le transformer en bois et en caoutchouc. Ce bois est en partie recyclé comme combustible pour les besoins domestiques des populations environnantes, pour l'industrie, en substitution du gaz ou du gasoil, comme bois d'œuvre, permettant de réduire la pression sur les essences forestières et comme matière organique préservant la qualité des sols. Le caoutchouc produit se substitue, dans l'industrie, à des élastomères synthétiques, dérivés du pétrole, et nécessitant de grandes quantités d'énergie pour être polymérisés.

SIPH est maintenant en mesure de calculer son émission carbone et les publie régulièrement à ses clients.

BILAN ET RESULTAT

1°) COMPTES CONSOLIDES

Le Groupe SIPH applique depuis le 1er janvier 2016 la méthode des coûts historiques (application d'une option offerte par les normes IAS 41 et IAS 16 révisées) comme méthode de valorisation des actifs biologiques immobilisés, et non plus la juste valeur. L'application de cette méthode permet désormais de limiter l'effet de volatilité de la juste valeur sur le compte de résultat

→ Chiffre d'affaires caoutchouc 686 M€

SIPH - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES -
DECEMBRE 2025

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)		Au 31/12/2025		Au 31/12/2024
Ventes de caoutchouc		686 006		584 691
Autres ventes		23 804		20 910
Total chiffre d'affaires		709 810		605 602
Total coûts des marchandises vendues	-	545 563	-	433 060
Marge sur coûts directs		164 247		172 542
Frais généraux	-	38 755	-	35 052
Dotations aux amortissements	-	27 640	-	24 972
Dotations amortissements droit d'usage	-	674	-	681
Résultat opérationnel courant		97 177		111 837
Plus et moins value de cessions d'immobilisations	-	339	-	1 939
Autres produits		16 088		9 493
Autres charges	-	28 719	-	19 405
Résultat opérationnel		84 207		99 985
Produits nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	2 487		10 297
Coût de l'endettement financier brut	-	7 847	-	7 673
Coût de l'endettement financier brut IFRS 16	-	670	-	734
Coût de l'endettement financier net	Note 24 -	11 005		1 890
Charge ou produit d'impôt sur le résultat	Note 25 -	23 497	-	26 414
Résultat net		49 705		75 461

Le **chiffre d'affaires caoutchouc** de l'année ressort à 686 millions d'euros, contre 585 millions d'euros en 2024, avec un prix de vente moyen de 1,7 €/kg, en hausse de 7,57% par rapport à 2024 (1,57 €/kg).

Les tonnages vendus s'élèvent 404 milliers de tonnes, contre 372 milliers de tonnes en 2024, en progression de 8,6%.

Le **chiffre d'affaires total** ressort à 710 Millions d'Euros contre 605 Millions d'Euros en 2024.

Le « **chiffre d'affaires autres** » recouvre des activités connexes au caoutchouc, et de fournitures de biens et matières aux sociétés du groupe SIFCA.

→ Coût des marchandises vendues. Résultat Opérationnel

La **production totale** de caoutchouc a stagné à 400 milliers de tonnes (*contre 370 milliers de tonnes en 2024*). La montée en puissance de l'usine de Loeth chez SAPH vient compenser largement les reculs sur GREL et CRC. La part des achats dans la production totale du Groupe SIPH reste pratiquement inchangée par rapport à 2024, et s'établit à 78 % des approvisionnements en matières premières.

Le coût des ventes s'élève à 545 millions d'euros contre 433 millions d'euros en 2024, et représentent 77% du Chiffre d'affaires consolidé contre 72% en 2024.

En 2025, la marge sur coûts directs s'élève à 164 millions d'euros (23% du CA), contre 172 millions en 2024 (28% du CA).

Les frais généraux ressortent à 38,7 millions d'euros, contre 35 millions pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel s'établit à 84,2 millions d'euros contre 99,9 millions en 2024.

Le résultat financier ressort une perte de 11 millions d'euros contre un profit de 1,9 millions en 2024. Il inclut 670 K€ de frais financiers liés à l'application de la norme IFRS16.

Après prise en compte d'un impôt de 23 millions d'euros, le résultat net consolidé s'établit à 49,7 millions d'euros contre 75,4 millions en 2024.

Le résultat du groupe est de 35 millions d'euros, et la part attribuée aux minoritaires de 14,5 millions d'euros, contre respectivement 53 millions et 22 millions en 2024.

La capacité d'autofinancement du Groupe s'élève à 130 millions d'euros contre 127 millions en 2024.

Après variation du besoin en fonds de roulement, le flux net de trésorerie s'élève à 96,5 millions d'euros contre 44,9 millions en 2024.

Les investissements se sont poursuivis avec 43 millions d'euros nets contre 28 millions en 2024.

Le free cash-flow (Flux de trésorerie généré par l'activité+ flux d'investissement), s'élève à + 46 millions d'euros, contre + 16,45 millions en 2024.

Après prise en compte des flux nets de financement (- 50,6 millions), la trésorerie consolidée du groupe régresse de 5 millions d'Euros à 23,2 millions d'Euros.

Le total des capitaux propres consolidés est de 414,4 millions d'euros contre 360,8 millions au 31 décembre 2024, cette augmentation provenant pour l'essentiel de la performance du résultat net 2025 ;

2°) COMPTES SOCIAUX

►► Comptes sociaux

Le résultat social de l'exercice 2025 est de + 26 millions d'euros de, contre +5,8 millions d'euros en 2024.

En 2025, SIPH a reçu 15,3 millions d'euros de dividendes de ses filiales.

Le compte fournisseur au 31/12/2025 représente 40,4 millions d'euros, et comprend 35,5 millions d'euros dus aux filiales de SIPH au titre des achats de caoutchouc.

Il existe un financement intragroupe de SIPH à GREL (24,805 millions d'Euros à l'origine, solde de 9,6 millions au 31/12/2025), ainsi que de SIPH à SAPH (24 millions d'Euros à l'origine, solde de 9,2 millions au 31/12/2025)

La valeur de la participation dans CRC et des créances associées à l'actif du bilan est totalement dépréciées au 31/12/2025.

En 2025, l'endettement net de trésorerie se monte à 21 millions d'euros, et comprend notamment :

Un emprunt à l'origine de 85 millions souscrit pour appuyer le projet de développement de sa filiale GREL au Ghana et SAPH en Côte d'Ivoire avec un solde de 16,7 millions à plus d'un an

Des lignes de découvert et la part à moins d'un an de l'emprunt précité pour 8,5 millions.

La trésorerie au 31/12/2025 représente 11,4 millions d'euros contre 9,3 millions d'euros au 31/12/24.

►► RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Année	2021	2022	2023	2024	2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital Social en K€	11 569	11 569	11 569	11 569	11 569
Nombre d'actions émises	5 060 790	5 060 790	5 060 790	5 060 790	5 060 790
Chiffre d'affaires (K€)	468 135	539 668	472 406	601 937	707 859
Résultat net après impôts (K€)	9 038	17 655	19 086	5 860	26 054
RESULTAT PAR ACTION					
Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	2,73	4,71	4,86	2,49	5,91
Bénéfice après impôts amortissement et provisions	1,79	3,49	3,77	1,16	5,15

3°) AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à la politique Groupe, le Conseil d'administration décide de distribuer 50 % du résultat net sous forme de dividendes, soit 2,57 € par action.

L'affectation du résultat sera donc comme suit :

Capitaux propres au 01/01/2025	88 045
<i>Dont report à nouveau</i>	<i>32 844</i>
Résultat de l'exercice 2025	26 054
Affectation aux dividendes	13 006
Affectation en report à nouveau	13 048
<i>Solde report à nouveau après affectation du résultat</i>	<i>45 892</i>
Capitaux propres après affectation du résultat	111 169

4°) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

- 2025 2 930 K€

- 2024 9 514 K€
- 2023 8 806 K€

SIPH : INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

»» ACTIONNARIAT

Tableau de répartition du capital et des droits de vote de SIPH

Actionnaires	31/12/2023			31/12/2024			31/12/2025		
	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote
SIFCA	2 936 776	58,03%	57,51%	3 073 980	60,74%	60,20%	3 073 980	60,74%	60,20%
CFM	2 124 014	41,97%	42,49%	1 986 810	39,26%	39,80%	1 986 810	39,26%	39,80%
TOTAL	5 060 790			5 060 790			5 060 790		

»» SOCIETES CONTROLEES

Aucune des sociétés contrôlées par votre société ne détient de part du capital de votre société.

»» RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément à l'article L. 225.209, nous vous informons que nous n'avons procédé à aucun rachat ou revente sur des actions de la société.

»» PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, la société rend compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société.

La Société n'a procédé à aucune acquisition d'action destinée aux salariés, au cours de l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, la Société n'avait mis en place aucun plan d'épargne entreprise permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de SIPH ou des sociétés qui lui sont liées.

Enfin, les salariés ne détiennent directement ou indirectement aucune action de la Société qui serait soumise à une clause d'incessibilité prévue par la réglementation en vigueur.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ernst & Young a été nommé Commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale du 28 juin 2017 ; son mandat arrive à expiration à l'issue de l'assemblée qui arrêtera les comptes de l'exercice en cours. Il est proposé à l'Assemblée générale de renouveler ce mandat pour une durée de 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31/12/2028.

Le Cabinet PriceWaterhouseCoopers Audit a été nommé Commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale du 25 juin 2021 statuant sur les comptes 2020 pour une durée de 6 ans ; son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

ANALYSE DES RETARDS DE REGLEMENT DES EN COURS CLIENTS ET FOURNISSEURS

En l'application du décret no 2015-1553 du 27 novembre 2015 sur l'article L.441-6-1– cc, l'analyse des retards de règlements des en-cours échus fournisseurs et clients au 31/12/25 se présente comme suit :

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	TOTAL (1j et plus)	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	TOTAL (1j et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	806,00					806,00	922,00					922,00
Montant total des factures concernées HT	4495	32699	186	624	256	38260	25966	41243	32	12038	3511	82790
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,69	5,01	0,03	0,10	0,04	5,17						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							4	6	0	2		12,00
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)												
Délais de paiement utilisés pour	Délais contractuels :						Délais contractuels :					
le calcul des retards de paiement	Délais Légaux :						Délais Légaux :					

INFORMATIONS SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES (ART. 39-4 DU C.G.I.)

Néant.

INFORMATIONS SUR LES CONVENTIONS CONCLUES ENTRE LES DIRIGEANTS (OU PRINCIPAUX ACTIONNAIRES) DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE (ART. L. 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE)

Néant.

DOCUMENT DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE

Ce document n'est plus obligatoire depuis la mise en place de la Loi CSRD et de la Directive Omnibus en 2025.